



Monastère des Bénédictines

1, rue Saint-Benoît
67560 Rosheim

benedictines-rosheim.com



Au fil des heures

La lettre d'information des Bénédictines de Rosheim n° 6 - Juillet 2021

De quoi l'Europe a-t-elle besoin ?

L'Euro 2020 a pu avoir lieu en 2021, félicitations aux italiens ! Pass sanitaire européen depuis le 1er juillet... quelles sont les autres nouvelles dans notre « vieille Europe » ?

Avez-vous entendu parler de Robert Schuman ? Après le désastre de la seconde guerre mondiale, il propose une nouvelle stratégie pour reconstruire l'Europe, qui n'arrive pas à se relever. Sa Déclaration du 9 mai 1950 est unanimement reconnue comme l'acte fondateur de l'Europe moderne. Sa méthode : construire la paix sur une réelle solidarité en proposant une action immédiate sur un point limité mais décisif et sans se décourager face à l'ampleur de la tâche. En déclarant le 10 mai dernier Robert Schuman vénérable (1ère étape d'une canonisation), le Pape François veut mettre à la lumière un modèle pour inspirer, en ce temps de pandémie, tant les dirigeants européens actuels, que chacun d'entre nous. Les obstacles n'ont pas manqué sur sa route, mais

*habité par une foi sans faille, son espérance l'a poussé à rechercher
ce que coûte la voie de la solidarité humaine afin de construire une paix durable.*

Nous le savons bien, c'est comme cela que se construisent les œuvres qui durent. St Benoît, propose lui-aussi, la même méthode aux moines, en s'appuyant sur la Parole de Dieu :

" Détourne-toi du mal et fais le bien ; cherche la paix, poursuis-la avec ardeur. » (Ps 33)

C'est sans doute un des secrets de la longévité de la vie bénédictine, plus de 1.500 ans et la raison pour laquelle Paul VI l'a déclaré Patron de l'Europe en 1964.

Depuis 1970, notre communauté, à la demande de Mgr Elchinger, alors évêque de Strasbourg, est invitée à prier pour l'Europe. Le Pape nous encourage à renouveler et intensifier notre intercession afin que les acteurs de la vie de l'Europe d'aujourd'hui retrouvent l'esprit des fondateurs.

En ces temps où il nous faut construire le monde d'après, mettons-nous à l'école de St Benoît et de Robert Schuman, pour retrouver dans nos vies personnelles, nos familles et avec nos proches, une vitalité que la crise sanitaire d'aujourd'hui ne pourra ébranler.

Sœur Marie Pierre, Prieure

Ardeur, zèle et espérance !

Le 22 juin dernier, nous avons eu la joie d'accueillir le Secrétaire Général de la Fédération des Associations de Familles Catholiques d'Europe, Nicolas Speranza et son équipe. Après avoir prié les vêpres ensemble, nous avons pu échanger sur le travail quotidien de cette association. Le zèle et l'ardeur de ces jeunes catholiques pour défendre la famille nous ont réjoui le cœur et nous stimulent dans notre prière pour l'Europe.



FAFCE

FEDERAZIONE DES ASSOCIAZIONI
FAMILIALES CATHOLIQUES EN EUROPE

FÖDERATION DER KATHOLISCHEN
FAMILIENVERBÄNDE IN EUROPA

FEDERATION OF CATHOLIC FAMILY
ASSOCIATIONS IN EUROPE



Ouverture de la boutique

Nous vous accueillons dans notre boutique

Mercredi, Vendredi et Samedi de 10H00 à 12H00 et de 14H à 17H00

Vous y trouverez la Cuvée de la Rénovation mais aussi des produits monastiques, confitures, huiles essentielles, farine de l'Abbaye d'Oelenberg entre autres. Entrée 3 rue Saint Benoît - Rosheim

Histoire de Robert Schuman

Né en 1886 au Luxembourg, d'un père français, d'une mère allemande, Robert Schuman voit le jour au cœur d'une Europe déchirée. Après des études de droit à Strasbourg, il ouvre un cabinet d'avocat à Metz en 1912. Catholique convaincu, il débute sa carrière politique en 1919. Lors de la Seconde guerre mondiale, il est immédiatement recherché. Finalement arrêté, après 7 mois de détention il échappe enfin à l'attention de la Gestapo et rentre en clandestinité jusqu'en 1945. Dès la Libération, il participe activement à la reconstruction de la France. Travailleur infatigable, il puise dans la prière et l'eucharistie quotidienne les forces nécessaires pour permettre la création d'un système commun de croissance économique et sociale, qui aboutit à la Déclaration du 9 mai 1950 considérée comme l'acte fondateur de la nouvelle Europe. Paul VI l'appella le « pionnier infatigable de l'Europe unie ».

Prière par l'intercession du vénérable Robert Schuman

Seigneur, Tu as voulu que Tes créatures reflètent Ton Amour, et que les peuples établissent entre eux des liens de paix et de solidarité.

Ton Serviteur Robert Schuman était un fidèle artisan de Paix.

Il a exercé ses activités profanes comme un apostolat.

Il a œuvré à la construction de la première communauté de nations, exprimant ainsi le vœux que « l'Europe préfigure la solidarité universelle de l'avenir ». Par toute son action, il a manifesté que la politique pouvait être un chemin de sainteté.

A l'image de Ton Fils, il était « doux et humble de cœur » (Mt 11, 29). [...]

Qu'à l'exemple de Robert Schuman, nous puissions toujours vivre conformément à Ton Amour.

Amen

Retrouvez la prière complète sur robert-schuman.com



**Chez nous,
au monastère**

Horaires des offices

En semaine

6H00	Vigiles
7H00	Laudes
9H00	Eucharistie
12H15	Heure médiane
17H30	Vêpres
20H30	Complies

Dimanche et fêtes

mêmes horaires sauf:

Laudes	7H15
Eucharistie	9H30

Exposition du Saint Sacrement

Dimanche, lundi,
mercredi, jeudi,
vendredi

Messe à l'intention de
nos bienfaiteurs le
second samedi du mois.
Déposez vos intentions
de prière ou de messe
aux: 03.88.50.28.95

Du côté de nos bienfaiteurs ...

Jean-Marc Keller et son épouse Manuella ont souhaité soutenir notre projet. Proposition: un repas caritatif à emporter pour la Fête du Très Saint Sacrement. Une première pour l'Association des amis du monastère qui a été très innovante sous la houlette de Marie-Hélène avec la complicité de Philippe et de l'ASCRO. Tracts dans toutes les boîtes aux lettres, articles de journaux... Résultat, plus de 700 repas distribués ! Un succès retentissant !

Merci à Jean-Marc et à toute son équipe.



◀ L'Association des amis remet le chèque à la communauté

De g. à dr. Daniel Bonvallot, trésorier,
M. Hélène Burger, présidente, Soeur M. Pierre,
Manuella Keller et Simone Hopfner,
secrétaire.

Du côté des travaux...

Visite de la chaufferie avant le début de la seconde phase à l'automne.



Pompe de relevage



Pompes à chaleur



Ballon de stratification



Chaudière gaz à condensation

Au fil des heures

La lettre d'information des Bénédictines de Rosheim n°6 - Juillet 2021

1 rue St Benoît - 67560 ROSHEIM - contact@benedictines-rosheim.com - 03.88.50.41.67 / 03.88.50.28.95



Bulletin de générosité



à retourner au **Monastère des Bénédictines – 1 rue Saint-Benoît – 67560 Rosheim**
Merci de libeller votre chèque à l'ordre de Fondation des Monastères / Bénédictines Rosheim
Vous pouvez également réaliser **un don en ligne ou par virement** sur notre site :

www.benedictines-rosheim.com

oui, je soutiens la restauration du Monastère des bénédictines
et je verse un don ponctuel de :

30 € 50 € 100 € Autre€

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-Mail :



La Fondation des Monastères

fondation reconnue d'utilité publique
14 rue Brunnel 75017 Paris 01 45 31 02 02
www.fondationdesmonasteres.org

est habilitée à recevoir des dons, déductibles fiscalement, pour son oeuvre de soutien charitable aux membres des communautés monastique de toutes confessions chrétiennes. 5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés. La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal.

Vos déductions fiscales

Compte tenu des réductions fiscales en vigueur pour les particuliers, (66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable pour l'impôt sur le revenu ou IR, et 75% du montant du don dans la limite de 50 000-€ pour l'impôt sur la fortune immobilière, IFI)

- un don de 100 € donne droit à une réduction de l'IR de 66€. Son coût réel n'est que de 34 €.
- un don de 1 000 € donne droit à une réduction d'IFI de 750 €. Son coût réel n'est que de 250 €.

Les dons des entreprises donnent lieu à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires.

Si vous désirez un reçu fiscal pour l'année en cours, votre don doit nous parvenir impérativement avant le 31 décembre de l'année en cours.